

**20^{ème} anniversaire du cursus Potsdam – Nanterre.
12 juillet 2014**

**Quelques souvenirs du cursus
Par André LEGRAND.**

Monsieur le Vice-Président,
Madame la Vice-Présidente,
Monsieur le Doyen,
Monsieur le Représentant de l'Ambassade, Mesdames, Messieurs, chers collègues
et amis,

On m'a demandé d'évoquer ce matin mes souvenirs du cursus dont nous fêtons aujourd'hui le 20^{ème} anniversaire. Sans doute, ce qui n'est pas très rassurant pour moi, parce que je suis l'un des plus anciens.

Le début de cette histoire est de ces événements que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Revenu à l'université en octobre 2014, après une longue absence, passée dans l'administration active, j'ai très vite entendu parler du lancement d'un cursus commun avec l'université de Potsdam. J'ai posé ma candidature et Lucile Tallineau, qui devait intervenir, m'a aimablement proposé de me laisser sa place. Je lui en serai éternellement reconnaissant.

Je n'étais pas au nombre des tout premiers intervenants. En particulier, en droit public, le premier cours a été assuré par un collègue dont je veux mentionner le nom, Texidor, car sa disparition précoce a été pour nous tous un sujet d'affliction. Mais je suis intervenu dès la première promotion et, si je mets à part le pilier de la formation, Otmar, qui est hors concours, je suis le seul à pouvoir dire, à la fin de cette année, que j'aurai connu toutes les promotions, de 1994-1995 à 2014-2015.

Mais il y a, juste derrière, d'autres fidèles intervenants à la longévité aussi grande : Marie-France Nicolas, d'abord, qui nous manque aujourd'hui, car c'est aussi sa fête ; ou Jean-Claude Chassaing. Nous avons aussi eu la chance d'être accompagnés par des collègues prestigieux. Je pense d'abord à Géraud de la Pradelle, à Jean-Pierre Langlade ou à Monique Pauti et leur implication était d'autant plus méritoire qu'elle tranchait avec la répugnance que tant d'autres collègues montraient à s'impliquer dans les activités de coopération internationale.

En novembre 1995, je découvrais donc Potsdam. Je connaissais les environs : j'avais pu participer en 1960 à une université d'été organisée par la Freie Universität dans une sorte d'auberge de jeunesse située sur le Stölpchen See. A l'époque, on passait encore librement à Berlin Est. Mais Potsdam était terre interdite. On nous avait recommandé très vivement de ne jamais oublier de descendre à Wannsee, si on ne voulait pas passer trois jours dans les locaux de la police est-allemande avant qu'on puisse nous récupérer.

Dans ma découverte, je suis ainsi arrivé dans le bureau de Werner Merle et ce fut le début d'une longue amitié qui dure depuis 20 ans. Son absence aujourd'hui est donc pour moi un sujet de grande tristesse, qui gâche la fête, car elle nous empêche de lui dire de vive voix toute notre affection et la reconnaissance que nous lui devons. Sans lui, sans son imagination et son énergie, ce cursus n'existerait pas et je voudrais rendre l'hommage qu'il mérite à ce grand pionnier de l'amitié franco-allemande et de la coopération universitaire.

Car les obstacles n'ont pas manqué : y compris du côté des autres universités françaises. Je me souviens, lorsque j'ai à nouveau participé aux réunions de l'Association des doyens des facultés de droit, de la discussion très vive que j'ai eue avec mon collègue Louis Favoreu, qui était président de l'association. On nous reprochait une trop grande générosité : « Vous vous rendez bien compte du déséquilibre de l'échange. Dans votre cursus, vous délivrez la licence, qui est un vrai diplôme et qui ouvre la voie aux professions juridiques. Alors que de l'autre côté, la structure du Statsexam ne permet pas aux étudiants d'obtenir autre chose que de la monnaie de singe. Le Zwischenprüfung ou le LLM ne sont pas de 'vrais' diplômes ».

Nous avons tenu bon. Nous étions confiants dans les efforts faits par Werner dans ses négociations avec le gouvernement du Brandebourg, qui n'ont pas tardé à être couronnés de succès. Et puis, nous savions qu'avec l'harmonisation européenne, la souplesse viendrait : La Sorbonne, Bologne, le LMD nous ont donné raison. De toute façon, nous étions confiants dans le sérieux du travail que nous menions. J'ai consulté hier les sujets que j'ai donné au cours de ces vingt ans : ils n'avaient aucun caractère complaisant et ils étaient vraiment du niveau des sujets que je donnais en DEUG à Nanterre. D'ailleurs, quand nous retrouvions en 3^{ème} année les étudiants de Potsdam, en particulier les étudiants allemands, combien étions-nous fiers de constater que plusieurs d'entre eux tenaient largement la tête des promotions !

Car, au début, je n'avais que des étudiants allemands. Et puis, à l'orée des années 2000, pendant ma présidence, j'ai eu la visite d'Otmar et de Werner. Ils me proposaient un « coup » : faire accéder des étudiants français dès la première année et leur faire suivre aussi le 'vrai' cursus allemand. Une fois de plus, c'était très novateur ; une fois de plus, nous étions pionniers.

Je me rappelle cependant la Toussaint 2001 : je terminais ma première période de cours. Les étudiants français m'ont proposé de les accompagner dans le petit bistro au bord du lac de Glienicke pour prendre un verre. Et là, je me suis rendu compte de quelque chose que nous n'avions absolument pas mesuré : l'inquiétude des étudiants « cobayes ». Ils y étaient allés la peur au ventre et tremblaient à l'idée de ne pas y arriver. « Est-ce que vous ne nous avez pas engagés dans une voie dangereuse ? ». Bien sûr, deux heures durant, je leur ai tenu un discours rassurant : « vous n'avez rien à perdre, puisque, si vous travaillez normalement, votre cursus français est de toute façon assuré ». Ils ont tenu ! Et réussi le pari ! Mais il faut souligner le mérite des étudiants, le courage qui a été le leur de se prêter aux novations et leur rendre hommage. Bravo à tous !

Tout le monde a eu d'autant plus de mérite que certaines incompréhensions se sont poursuivies. En particulier, nous n'avons pas toujours eu l'aide de la part du CNU d'allemand qui ne mesurait manifestement guère dans ses décisions l'importance de ce qui se passait et n'en appréciait pas l'originalité. Heureusement, il y a eu, par la suite l'aide de l'UFA, qui nous a aidé à tenir.

Il me faut maintenant dire un dernier mot sur la suite de ma présidence. Grâce à Werner, grâce aussi à l'appui fidèle et constant du recteur Loschelder, dont je veux ici saluer la mémoire, j'ai pu bénéficier d'un semestre de Gastprofesseur. Je suis donc venu ici trois semaines chaque mois de mars à juillet 2003, j'ai pu faire 4 cours cette année là, nouer des contacts scientifiques fructueux avec des collègues allemands. Je ne peux pas tous les citer ici, mais je voudrais donner une mention spéciale aux professeurs Klein, Belling ou à Monsieur Gärtner. J'ai aussi prendre enfin la mesure exacte de ce que faisait Karl-Heinz Eggenesperger et la remarquable qualité des matériaux pédagogiques qu'il mettait au point.

La solidité de la construction n'a pas été remise en cause par les transmissions de responsabilités de part et d'autre : de Werner Merle à Tillman Bezenberger, côté allemand,

d'Otmar Seul à Stéphanie Dijoux, côté français. Il est vrai que, derrière les chefs, il y avait aussi une armature administrative de grande qualité : Pascal Prat, Madame Jestin et, bien sûr, Madame Lechner et les collaborateurs scientifiques successifs, au premier rang desquels, bien sûr, Mathias Becker. Elle a aussi résisté aux tentatives de dissocier notre couple, menées par des responsables politiques mal éclairés, désireux de déménager le cursus vers l'Est.

Si tout cela a donné des résultats, attestés par la qualité de produits du cursus, devenus docteurs en droit, professeurs d'université, avocats de renom, hauts responsables d'entreprises ou d'administrations, c'est sans doute parce que des enseignements s'y sont consacrés avec dévouement ; mais c'est aussi parce que les étudiants ont fait les efforts nécessaires. Merci à tous !

Sehnsucht lässt alle Dinge blühen, dit le poète. S'agissant du cursus Postdam-Nanterre, l'éclat ne vient ni de la nostalgie ni de l'embellissement du passé. Il est dans la réalité des choses.

André LEGRAND